



WE SUPPORT

www.pactemondial.org

www.unglobalcompact.org

NIEF PLASTIC
Groupe

10 rue Jean Rostand – Z.I.

BP 315

69745 GENAS Cedex

www.nief-plastic.com

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

- 2009 -



NIEF PLASTIC supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2009



La Politique de NIEF PLASTIC supporte les principes du GLOBAL COMPACT

Par Gilles NIEF, Directeur Général

Depuis plusieurs années, la société NIEF PLASTIC s'est engagée dans des démarches de protection de l'environnement et de respect des conditions de travail. Pour cela une véritable politique de management menée par une Commission Environnement & Santé-Sécurité interne composée de membres du personnel, a été mise en place. Ainsi, l'implication de tout le personnel de l'entreprise nous a permis d'obtenir les certifications ISO 14001 en 2001 et OHSAS 18001 en 2005. Nos systèmes de management nous permettent de réaliser nos objectifs dans une logique d'amélioration continue.

De ce fait, rejoindre le GLOBAL COMPACT et adhérer à ces principes fondamentaux fut logique. Ceci nous permet d'affirmer notre caractère d'entreprise citoyenne alliant enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Nous participons ainsi aux nécessaires efforts tendant vers le développement durable de la société... et nous souhaitons continuer dans cette voie.



Table des matières

I	Les 10 principes du GC pour une entreprise et notre engagement	
	1 – Les 10 principes du GC	4
	2 – Notre engagement	5
	3 – La Commission Environnement & Santé-Sécurité	5
II	Principes 6 – Formation du personnel	
	1 – Politique générale	6
	2 – Certification OHSAS 18001	6
	3 – Résultats 2009	6
III	Principes 7, 8 et 9 – Protection de l’Environnement	
	1 – Notre démarche et la certification ISO14001	8
	2 – Résultats 2009	8



I Les 10 principes du GC pour une entreprise et notre engagement

1 – Les 10 principes du GC

Droits de l'homme

- 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;*
- 2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.*

Droit du travail

- 3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;*
- 4. Eliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire ;*
- 5. Abolir le travail des enfants ;*
- 6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Environnement

- 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;*
- 8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;*
- 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Lutte contre la corruption

- 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*



2 – Notre engagement

D'une manière générale NIEF PLASTIC a pris en considération les 10 principes du GLOBAL COMPACT et ce, bien avant son adhésion à cette organisation. En ce qui concerne les principes 6 à 9, ils sont développés dans la Communication sur le Progrès (voir ci-dessous). Pour les principes 1 à 5 et 10, leur respect est intrinsèque à nos mentalités et nous est quasiment instinctif.

3 – La Commission Environnement & Santé-Sécurité

La Direction Générale de NIEF PLASTIC veille au respect des principes du GC avec son équipe encadrante et l'ensemble du personnel. De plus, des membres du personnel se sont regroupés pour former une Commission Environnement & Santé-Sécurité qui s'implique plus particulièrement dans le respect de la protection de l'environnement et dans celui des conditions de travail de tout collaborateur. Et c'est à cette Commission que sont confiées les actions à mener pour améliorer les performances du Groupe dans ces domaines.

La Commission est composée de 6 personnes :

- Mr Eric BAZIN, Directeur Qualité Groupe et Responsable des Systèmes de Management Qualité-Sécurité-Environnement Groupe ;
- Mr Joël PARIS, Responsable Maintenance, Hygiène, Sécurité et Environnement Groupe ;
- Mme Dominique RENAULT, Infirmière sur le site de Genas ;
- Melle Françoise AMESSAN, Animatrice Qualité-Sécurité-Environnement ;
- Melle Johanna BRIGADIERE, Technicienne Environnement & Santé-Sécurité Groupe ;

et

- Mr Laurent JACQUIOT, Ingénieur Environnement & Santé-Sécurité Groupe, contact GLOBAL COMPACT :

10 rue Jean Rostand – Z.I.

69745 GENAS Cedex

Tél. : (33) 04-72-47-27-64

Fax : (33) 04-72-47-28-42

ljacquiott@nief-plastic.com

www.nief-plastic.com, cliquer sur l'icône Global Compact



NIEF PLASTIC supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2009

II Principe 6 – Formation du personnel

1 – Politique générale

Le Groupe NIEF PLASTIC s'assure que les droits des salariés travaillant dans ses entreprises en France comme à l'étranger, sont respectés selon les principes 3, 4 et 5. Ils peuvent exercer leur liberté d'association et de négociation collective. Le travail forcé et obligatoire, le travail des enfants ainsi que les discriminations de race, de sexe ou de religion, sont bannis des conditions d'embauche et de travail dans notre Groupe.

2 – Certification OHSAS 18001

Pour NIEF PLASTIC Genas (France, Rhône), depuis 2005, un Système de Management de Santé-Sécurité au Travail est en place et certifié selon le référentiel OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series). Ce système est basé sur deux piliers qui sous-tendent notre démarche :

- le respect de la législation, de la réglementation et des autres exigences applicables à l'entreprise ;
- l'évaluation des risques permettant de qualifier et de quantifier les dangers et risques inhérents à chacune de nos activités, avec pour objectif de les prévenir et de les réduire

In fine, le but de cette démarche est de diminuer les accidents du travail et les maladies professionnelles.

L'esprit de cette démarche OHSAS 18001 est transversalisé dans tout le Groupe NIEF PLASTIC, et les principes 3 à 6 sont ainsi respectés dans nos filiales implantées aussi bien en France qu'à l'étranger.

3 – Résultats 2009

Par rapport aux objectifs fixés pour 2009, les plus significatifs sont explicités ci-dessous.

- afin de prévenir les accidents du travail et les TMS, une partie du personnel opérationnel a été sensibilisée à l'aménagement des postes de travail (repérer et remédier aux situations pouvant entraîner un accident ou un TMS, rangement, hauteur des équipements, ergonomie, gestes et postures, encombrement...).



NIEF PLASTIC supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2009

- pour prévenir les chutes de hauteur, 4 presses à injecter ont été dotées de plates-formes de façon à sécuriser le travail en hauteur nécessaire pour les alimenter en matière et les nettoyer.

- les colliers de buses des presses à injecter ont été équipés de différentiel pour renforcer la prévention contre les risques d'électrisation.

- pour prévenir les risque de brûlures par projection de matière plastique en fusion, le personnel concerné a été sensibilisé à ce risque (formation, vidéo...) et les équipements de protection individuels adaptés (visière, gants et manchettes) ont été mis à disposition sur chaque presse.

- mise en place d'un plan de continuité en cas de pandémie de grippe A, de façon à assurer la protection des personnes et maintenir toute ou partie de l'activité de notre entreprise.

→ Depuis la mise en place de notre politique Santé-Sécurité en 2005, le nombre d'accidents (AT) du travail a été stable en jusqu'en 2007 puis à diminuer d'environ 30% en 2008 et s'est maintenu à ce niveau en 2009. Le management de la Santé-Sécurité semble porter ses fruits, ce qui est à vérifier dès l'année avec d'autres actions à mettre en place qui seront définies début 2010.



NIEF PLASTIC supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2009

III Principes 7, 8 et 9 – Protection de l'Environnement

1 – Notre démarche et la certification ISO14001

Assumant ses responsabilités d'entreprise citoyenne, la société NIEF PLASTIC a intégré la protection de l'environnement dans ses activités industrielles. Un Système de Management de l'Environnement est en place et est certifié ISO 14001 depuis 2001.

2 – Résultats 2009

Par rapport aux objectifs fixés pour 2009, les plus significatifs sont explicités ci-dessous.

- notre risque environnemental majeur est l'incendie. Pour être prêt à réagir dans une situation urgence, l'ensemble du personnel est formé à intervenir sur un départ de feu avec, par exemple, un extincteur. Chaque année un tiers du personnel est formé/recyclé dans cette formation appelée « Equipiers de 1^{ère} intervention incendie ».

- en cas d'incendie, l'évacuation doit se faire dans le bon ordre. En complément des formations définies à l'alinéa précédent, une partie du personnel est formée pour regrouper toutes les personnes présentes dans son service et les guider vers la sortie la plus proche, dans le calme, puis vers le lieu de rassemblement du personnel. Cette année, 10 personnes ont été formée/recyclés dans cette formation appelée « Equipiers de 2^{ème} intervention incendie » ou « Guide-Files/Serre-Files ».

- notre installation servant au décapage des moules par voie chimique et ultrasons sera soumise à une nouvelle réglementation dans quelques années. Sans attendre, nous l'avons faite contrôler par un organisme agréé indépendant qui a reconnu son exploitation conforme à la réglementation.

- les mesures de bruit en limite de propriété de notre entreprise ont montré que les niveaux sonores respectent largement la réglementation, même en zone à émergence réglementée.

Suite à une discussion amicale avec un proche voisin résidentiel, sur la gêne occasionnée par un équipement émetteur de bruit, situé en toiture, mais ne dépassant pas les valeurs limites autorisées, nous avons effectué quelques travaux. Un encoffrement acoustique a été réalisé autour de cet équipement : la diminution des émissions sonores est d'environ 20 dB(A) et notre voisin a reconnu qu'il n'y avait plus gêne sonore.

